

Rapport financier 2014 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Verchères _____

Code géographique : 59025 _____

Type d'organisme municipal : Municipalité locale _____

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Luc Forcier, secrétaire-trésorier, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Verchères pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.
(Nom de l'organisme)

Date 2015-06-02

Signature



TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de de la Municipalité de Verchères et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de St-Amable et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Verchères inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

*Morreau, Boisselle,
Brunelle & Associés, S.E.N.C.R.L.*

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

 CPA, auditeur, CA

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

Montréal

DATE 2015-06-02

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>		
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	6 275 409	6 417 723	6 488 709		6 488 709
Compensations tenant lieu de taxes	2	45 265	44 500	46 162		46 162
Quotes-parts	3				1 210 177	
Transferts	4	523 162	376 127	378 048		590 221
Services rendus	5	331 155	257 650	360 773		868 676
Imposition de droits	6	327 862	291 000	227 286		227 286
Amendes et pénalités	7	15 804	6 000	15 773		163 524
Intérêts	8	57 518	55 000	65 421		69 358
Autres revenus	9	137 684	45 000	53 280		121 952
	10	7 713 859	7 493 000	7 635 452		8 575 888
Investissement						
Taxes	11					
Quotes-parts	12					
Transferts	13	110 500		2 795 162		2 984 853
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	14					
Autres	15			52 552		52 552
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16					
	17	110 500		2 847 714		3 037 405
	18	7 824 359	7 493 000	10 483 166		11 613 293
Charges						
Administration générale	19	849 469	940 100	943 217	42 050	985 267
Sécurité publique	20	1 284 825	1 310 535	1 314 371	78 969	1 515 242
Transport	21	926 797	971 470	924 844	258 317	1 879 409
Hygiène du milieu	22	1 616 143	1 538 240	1 473 690	583 497	2 057 187
Santé et bien-être	23	93 129	95 150	93 253		93 253
Aménagement, urbanisme et développement	24	320 139	363 420	397 027	1 080	398 107
Loisirs et culture	25	1 211 318	1 248 385	1 225 582	121 910	1 347 492
Réseau d'électricité	26					
Frais de financement	27	132 571	239 100	210 443		255 989
Amortissement des immobilisations	28	1 094 521	1 081 210	1 085 823	(1 085 823)	
	29	7 528 912	7 787 610	7 668 250		8 531 946
Excédent (déficit) de l'exercice	30	295 447	(294 610)	2 814 916		3 081 347

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	295 447		(294 610)		2 814 916	266 431	3 081 347
Moins: revenus d'investissement	2	(110 500)	()	(2 847 714)	(189 691)	(3 037 405)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	184 947		(294 610)		(32 798)	76 740	43 942
CONCILIATION À DES FINS FISCALES								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
Immobilisations								
Amortissement	4	1 094 521		1 081 210		1 085 823	84 783	1 170 606
Produit de cession	5	529				1 502	796 486	797 988
(Gain) perte sur cession	6	1 814				576	21 520	22 096
Réduction de valeur / Reclassement	7							
	8	1 096 864		1 081 210		1 087 901	902 789	1 990 690
Propriétés destinées à la revente								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur / Reclassement	10							
	11							
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales								
Remboursement ou produit de cession	12							
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14							
	15							
Financement								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16							
Remboursement de la dette à long terme	17	(334 380)	(332 900)	(260 318)	(57 483)	(317 801)
	18	(334 380)		(332 900)		(260 318)	(57 483)	(317 801)
Affectations								
Activités d'investissement	19	(830 992)	(1 126 000)	(956 288)	(809 353)	(1 765 641)
Excédent (déficit) accumulé								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	73 700		483 000				
Excédent de fonctionnement affecté	21	150 000		80 000		563 000	66 480	629 480
Réserves financières et fonds réservés	22	161 265		109 300		101 561	(13 011)	88 550
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23						(1 178)	(1 178)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24							
	25	(446 027)		(453 700)		(291 727)	(757 062)	(1 048 789)
	26	316 457		294 610		535 856	88 244	624 100
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	501 404				503 058	164 984	668 042

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	Réalizations 2013		Budget 2014	Réalizations 2014		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés		
Revenus d'investissement	1	110 500		2 847 714	189 691	3 037 405
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2	(24 092)	()	(98 338)	()	(98 338)
Sécurité publique	3	(11 533)	()	(303 290)	(18 030)	(321 320)
Transport	4	(470 671)	()	(610 229)	(804 964)	(1 415 193)
Hygiène du milieu	5	(959 039)	(1 126 000)	(1 303 175)	()	(1 303 175)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	(362 116)	()	(387 002)	()	(387 002)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()
	10	(1 827 451)	(1 126 000)	(2 702 034)	(822 994)	(3 525 028)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11	()	()	()	()	()
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12	()	()	()	(795 941)	(795 941)
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	110 500		3 020 090	804 820	3 824 910
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	830 992	1 126 000	956 288	809 353	1 765 641
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15					
Excédent de fonctionnement affecté	16					
Réserves financières et fonds réservés	17				9 137	9 137
	18	830 992	1 126 000	956 288	818 490	1 774 778
	19	(885 959)		1 274 344	4 375	1 278 719
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(775 459)		4 122 058	194 066	4 316 124

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹		
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	295 447		(294 610)		2 814 916	266 431	3 081 347		
Variation des immobilisations										
Acquisition	2 (1 827 451)	(1 126 000)	(2 702 034)	(822 994)	(3 525 028)
Produit de cession	3	529				1 502	796 486	797 988		
Amortissement	4	1 094 521		1 081 210		1 085 823	84 783	1 170 606		
(Gain) perte sur cession	5	1 814				576	21 520	22 096		
Réduction de valeur / Reclassement	6									
	7	(730 587)		(44 790)		(1 614 133)	79 795	(1 534 338)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8									
Variation des stocks de fournitures	9	1 673				11 468	(698)	10 770		
Variation des autres actifs non financiers	10	(79 288)				(67 304)	3 581	(63 723)		
	11	(77 615)				(55 836)	2 883	(52 953)		
	12	(512 755)		(339 400)		1 144 947	349 109	1 494 056		
Gains (pertes) de réévaluation nets	13									
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(512 755)		(339 400)		1 144 947	349 109	1 494 056		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(6 300 690)				(6 809 450)	(596 393)	(7 405 843)		
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	3 995				10 583	(156 600)	(146 017)		
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(6 296 695)				(6 798 867)	(752 993)	(7 551 860)		
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(6 809 450)				(5 653 920)	(403 884)	(6 057 804)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2014

		<u>2013</u>		<u>2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	1 365 488	1 744 254	301 697	2 045 951
Placements temporaires	2				
Débiteurs (note 5)	3	2 205 444	4 536 463	630 266	5 166 729
Prêts (note 6)	4				
Placements à long terme (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	3 570 932	6 280 717	931 963	7 212 680
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	5 664 942	1 315 579		1 315 579
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	433 142	417 873	310 139	728 012
Revenus reportés (note 12)	13	29 454	212 509	510	213 019
Dette à long terme (note 13)	14	4 252 844	9 988 676	958 612	10 947 288
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15			66 586	66 586
	16	10 380 382	11 934 637	1 335 847	13 270 484
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(6 809 450)	(5 653 920)	(403 884)	(6 057 804)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	25 707 058	27 915 354	1 060 773	28 976 127
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	77 125	65 657	3 023	68 680
Autres actifs non financiers (note 17)	21	171 671	238 975	19 564	258 539
	22	25 955 854	28 219 986	1 083 360	29 303 346
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	920 275	1 188 104	274 268	1 462 372
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	1 428 866	1 232 378	322 072	1 554 450
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	()	()	(19 025)	(19 025)
Financement des investissements en cours	26	(5 188 462)	(1 311 174)		(1 311 174)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	21 985 725	21 456 758	102 161	21 558 919
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	19 146 404	22 566 066	679 476	23 245 542

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Réalizations 2014		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	295 447	2 814 916	266 431	3 081 347
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	1 094 521	1 085 823	84 783	1 170 606
Autres					
- Gain (perte) actifs ; plac. UM	3	1 814	575	21 520	22 095
- Var. % Q-P. et Affectation	4	172 684	(132 266)	761 217	628 951
	5	1 564 466	3 769 048	1 133 951	4 902 999
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(41 276)	(2 331 019)	(289 006)	(2 620 025)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	6 854	(15 295)	(3 908)	(19 203)
Revenus reportés	9	2 705	183 055	(488)	182 567
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10			(12 787)	(12 787)
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	1 673	11 468	(698)	10 770
Autres actifs non financiers	13	(79 288)	(67 304)	3 581	(63 723)
	14	1 455 134	1 549 953	830 645	2 380 598
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (1 827 451) (2 702 034) (822 994) (3 525 028)
Produit de cession	16	529	1 502	796 486	797 988
	17	(1 826 922)	(2 700 532)	(26 508)	(2 727 040)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () (795 941) (795 941)
Remboursement ou cession	19				
Variation nette des placements temporaires	20			20 974	20 974
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22			(774 967)	(774 967)
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23		6 185 000	165 479	6 350 479
Remboursement de la dette à long terme	24 (334 380) (306 318) (79 993) (386 311)
Variation nette des emprunts temporaires	25	706 238	(4 349 363)		(4 349 363)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26		(120 340)		(120 340)
Autres	27				
-	28				
	29	371 858	1 408 979	85 486	1 494 465
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	70	258 400	114 656	373 056
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	1 365 418	1 646 183	26 712	1 672 895
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	1 365 488	1 904 583	141 368	2 045 951

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>	<u>Total</u>	
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Organismes</u>	
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>contrôlés</u>	
					<u>Total</u>	
					<u>consolidé¹</u>	
Rémunération	1	1 433 776	1 459 575	1 452 242	752 360	2 204 602
Charges sociales	2	324 717	335 600	335 009	180 697	515 706
Biens et services	3	2 265 065	2 334 920	2 351 335	1 004 309	3 355 644
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	130 216	220 900	194 141	27 923	222 064
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6					
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	2 355	18 200	16 302	17 623	33 925
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	2 278 262	2 205 355	2 225 398		1 015 221
Autres	10		123 850			
Autres organismes	11				6 178	6 178
Amortissement des immobilisations	12	1 094 521	1 081 210	1 085 823	84 783	1 170 606
Autres						
-	13		8 000	8 000		8 000
-	14					
-	15					
	16	7 528 912	7 787 610	7 668 250	2 073 873	8 531 946

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalisations	
		2014	2013
Revenus			
Taxes	1	6 488 709	6 275 409
Compensations tenant lieu de taxes	2	46 162	45 265
Quotes-parts	3		
Transferts	4	3 575 074	690 132
Services rendus	5	868 676	846 715
Imposition de droits	6	227 286	327 862
Amendes et pénalités	7	163 524	170 364
Intérêts	8	69 358	61 375
Autres revenus	9	174 504	218 068
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10		
	11	11 613 293	8 635 190
Charges			
Administration générale	12	985 267	891 704
Sécurité publique	13	1 515 242	1 579 770
Transport	14	1 879 409	1 925 694
Hygiène du milieu	15	2 057 187	2 208 761
Santé et bien-être	16	93 253	93 129
Aménagement, urbanisme et développement	17	398 107	322 060
Loisirs et culture	18	1 347 492	1 330 693
Réseau d'électricité	19		
Frais de financement	20	255 989	186 408
	21	8 531 946	8 538 219
Excédent (déficit) de l'exercice	22	3 081 347	96 971
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23	19 715 972	19 738 660
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24	448 223	(119 659)
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25	20 164 195	19 619 001
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26	23 245 542	19 715 972

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalizations	
		2014	2013
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 081 347	96 971
Variation des immobilisations			
Acquisition	2	(3 525 028)	(1 858 459)
Produit de cession	3	797 988	19 744
Amortissement	4	1 170 606	1 197 155
(Gain) perte sur cession	5	22 096	(3 306)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
	7	(1 534 338)	(644 866)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		
Variation des stocks de fournitures	9	10 770	3 862
Variation des autres actifs non financiers	10	(63 723)	(148 781)
	11	(52 953)	(144 919)
	12	1 494 056	(692 814)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13		
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	1 494 056	(692 814)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(7 405 843)	(6 713 029)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	(146 017)	
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(7 551 860)	(6 713 029)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(6 057 804)	(7 405 843)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	2 045 951	1 651 921
Placements temporaires	2		20 974
Débiteurs (note 5)	3	5 166 729	2 546 704
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5		
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	<u>7 212 680</u>	<u>4 219 599</u>
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	1 315 579	5 664 942
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	728 012	747 215
Revenus reportés (note 12)	13	213 019	30 452
Dette à long terme (note 13)	14	10 947 288	5 103 460
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	66 586	79 373
	16	<u>13 270 484</u>	<u>11 625 442</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	<u>(6 057 804)</u>	<u>(7 405 843)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	28 976 127	26 847 549
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	68 680	79 450
Autres actifs non financiers (note 17)	21	258 539	194 816
	22	<u>29 303 346</u>	<u>27 121 815</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	<u>23 245 542</u>	<u>19 715 972</u>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 081 347	96 971
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 170 606	1 197 155
Autres			
- Gain (perte) actifs ; plac. UM	3	22 095	(3 306)
- Var. % Q-P. et Affectation	4	628 951	289 947
	5	4 902 999	1 580 767
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(2 620 025)	33 384
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(19 203)	82 005
Revenus reportés	9	182 567	3 153
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(12 787)	(9 542)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	10 770	1 841
Autres actifs non financiers	13	(63 723)	(82 245)
	14	2 380 598	1 609 363
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(3 525 028)	(1 858 459)
Produit de cession	16	797 988	19 744
	17	(2 727 040)	(1 838 715)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	(795 941)	()
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20	20 974	(251)
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	(774 967)	(251)
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	6 350 479	433 746
Remboursement de la dette à long terme	24	(386 311)	(582 909)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(4 349 363)	585 701
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(120 340)	
Autres			
-	27		
-	28		
	29	1 494 465	436 538
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	373 056	206 935
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	1 672 895	1 465 960
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	2 045 951	1 672 895

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Verchères est constituée en vertu du Code Municipal du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers [consolidés] sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales [par organismes] présenté aux pages S15 et S16 [S8 et S9], la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé [consolidé] à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 [S11, S23-1 et S23-2] et l'endettement total net à long terme [consolidé] présenté à la page S25.

[Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.]

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. La municipalité participe au partenariat suivant :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne)

Conseil Intermunicipal de transport Sorel-Varennes (consolidation ligne par ligne)

Régie intermunicipale de la gare Sorel-Varennes (consolidation ligne par ligne)

L'entente intermunicipale avec la Régie de Police Richelieu St-Laurent est venue à échéance le 13 mai 2014. En date du 2 juin 2015, cet entente n'était pas encore renouvelée.

B) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont préparés selon la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus et les dépenses sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les événements. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées.

C) Actifs financiers

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

D) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon les méthodes d'amortissement, les taux et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	Période
Infrastructures	Linéaire	15 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	15 à 40 ans
Véhicules	Linéaire	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	Linéaire	10 ans

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

E) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus. Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Provenant de la consolidation régie de police Richelieu Saint-Laurent

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées:

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime. Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante: Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DEMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir. Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus, (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "loi SFPR")

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la "loi"). La loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le "service antérieur") et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le "service postérieur"). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociation débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après "régimes avec report"). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report. Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la cour supérieure visant à faire annuler cette loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014. La loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la loi.

Pour le service antérieur: Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs

Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18% ou 20% de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la loi.

Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la Régie

Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la Régie
Mise en place d'un fond de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la Régie)

Application de la loi aux régimes de la Régie

La Régie participe à 3 régimes de retraite qui sont visés par la loi, dont 2 sont admissibles au report. Les incidences de ces modifications pour la Régie aux résultats de 2014 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Modalité à la loi	Incidence sur le coût des services passés	Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie	Incidence sur le coût du service courant de l'exercice
-------------------	---	---	--

Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs

(a)	(3 282 000\$)	(3 282 000\$)	(429 100\$)
-----	---------------	---------------	-------------

Partage du déficit des participants actifs, au delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle

(b)	(40 000\$)	(40 000\$)	0\$
-----	------------	------------	-----

Total (f)	(3 322 000\$)	(3 322 000\$)	(429 100\$)
-----------	---------------	---------------	-------------

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et la prestation additionnelle. Tel que prévu à la loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle affecte également le coût du service courant. Les régimes des cadres et des policiers sont affectés par cette réduction. (b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique éliminée. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014. (c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la Régie et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015. (d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminée et 2) le plafond établi selon les modalités de la loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

les coûts de 2014 dans le cas de ces régimes. Suite à l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2013, aucun régime ne dépassait la limite permise par la Loi. (e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur). (f) Le gain net résultant de l'excédent de l'incidence sur le coût des services passés sur le solde des pertes actuarielles nettes reconnues a été constaté en diminution de la charge d'avantages sociaux futurs à l'état des résultats (consolidé). Ce gain a fait l'objet d'un ajustement du solde de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir à l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales. (g) Le total de cette colonne devrait concilier avec report à ligne 20 de la page S24-1

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;
 - pour le fonds d'amortissement associé en contrepartie à cette dette à long terme, le cas échéant : au fur et à mesure du service de dette (capital et intérêts) encouru pour cette dette avec fonds d'amortissement.

H) Instruments financiers

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des emprunts temporaires, des créditeurs et frais courus et des revenus reportés correspondent approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des éléments de la dette à long terme sont déterminées au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché à la société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Ces justes valeurs correspondent sensiblement à leurs valeurs comptables.

I) Autres éléments

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, exigent que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actifs et de passifs présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les revenus et dépenses présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers, sont de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	678 105	1 376 628
Placements temporaires	2		8 310
Placements à long terme	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	158 911	113 620
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	4 338 954	1 315 996
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	125 085	217 127
Organismes municipaux	8	207 529	622 921
Autres			
- Amendes, fact.diverses,	9	308 802	191 477
- Autres débiteurs organism	10	27 448	85 563
	11	5 166 729	2 546 704
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	3 659 231	531 511
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	3 659 231	531 511
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	56 082	52 348
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
8. Avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25 (66 586)	(79 373)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26 ()	()
	27 <u>(66 586)</u>	<u>(79 373)</u>
Charge de l'exercice		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28 80 162	114 325
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	
Régimes à cotisations déterminées	30	
Autres régimes (REER et autres)	31 1 994	1 105
Régimes de retraite des élus municipaux	32 560	433
	33 <u>82 716</u>	<u>115 863</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34	
Autres	35	
	36	

Note

10. Emprunts temporaires		
La Municipalité dispose de marges de crédits afin de pourvoir au financement temporaire des règlements suivants:		
Règlement #496-2014 : Maximum 2 650 000\$; solde utilisé 1 315 579 \$		

Provenant de la consolidation de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent
La régie de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 3 000 000\$ aux taux préférentiel de la Caisse Centrale Desjardins en vigueur. Le solde disponible de cette marge de crédit au 31 décembre 2014 est de 3 000 000\$

11. Crédoeurs et charges à payer		
Fournisseurs	37 343 055	438 512
Salaires et avantages sociaux	38 156 286	150 073
Dépôts et retenues de garantie	39 8 677	9 142
Provision pour contestations d'évaluation	40	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41	
Autres		
- Taxes de vente harmonisées	42 2 892	6 589
- Intérêts courus	43 120 186	90 583
- Frais courus	44 96 916	52 316
-	45	
-	46	
	47 <u>728 012</u>	<u>747 215</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<hr/>			
12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48	5 859	6 227
Transferts	49	72	474
Autres			
- Activité ballet jazz	50	10 227	12 880
- Subvention Véloce	51	196 861	10 871
	52	213 019	30 452
<hr/>			
Note			
<hr/>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

						2014	2013
13. Dette à long terme							
		<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Échéance</u>				
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,50	5,95	2014	2034	53	11 043 681	5 074 416
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5,18	5,18	2017	2017	57	10 016	13 044
Organismes municipaux			2017	2017	58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,18	8,36	2016	2018	59	13 931	16 000
Autres					60		
					61	11 067 628	5 103 460
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	(120 340)	()
					63	10 947 288	5 103 460

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>				<u>Autres dettes à long terme</u>				<u>Total 2014</u>
	<u>Avec fonds</u>	<u>Sans fonds</u>			<u>Location-</u>	<u>Autres</u>			
	<u>d'amortissement</u>	<u>d'amortissement</u>			<u>acquisition</u>				
2015	64	72	549 649	80	7 073	89	53 883	97	610 605
2016	65	73	566 845	81	4 713	90	54 364	98	625 922
2017	66	74	440 903	82	2 504	91	697 710	99	1 141 117
2018	67	75	563 116	83	170	92		100	563 286
2019	68	76	581 014	84		93		101	581 014
2020 et +	69	77	7 546 213	85		94		102	7 546 213
	70	78	10 247 740	86	14 460	95	805 957	103	11 068 157
Intérêts et frais accessoires				87	(529)			104	(529)
	71	79	10 247 740	88	13 931	96	805 957	105	11 067 628

Note

	2014	2013
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	106	(6 057 804)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	
Autres	108	
	109	(6 057 804)
		(7 405 843)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	110	10 517 649	138	653 317	165	(4 464 254)	192	15 635 220
Eaux usées	111	13 259 406	139	548 333	166		193	13 807 739
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	6 988 988	140	676 971	167		194	7 665 959
Autres	113	1 534 196	141	365 257	168	25 000	195	1 874 453
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	4 713 626	143	841 874	170	847 743	197	4 707 757
Améliorations locatives	116	32 347	144	92 022	171		198	124 369
Véhicules	117	1 272 292	145	296 126	172	46 204	199	1 522 214
Ameublement et équipement de bureau	118	434 088	146	12 917	173	12 516	200	434 489
Machinerie, outillage et équipement divers	119	541 237	147	36 170	174	14 722	201	562 685
Terrains	120	985 080	148		175	16 620	202	968 460
Autres	121	208 765	149	701	176		203	209 466
	122	<u>40 487 674</u>	150	<u>3 523 688</u>	177	<u>(3 501 449)</u>	204	<u>47 512 811</u>
Immobilisations en cours	123	<u>5 157 400</u>	151	<u>1 340</u>	178	<u>3 846 595</u>	205	<u>1 312 145</u>
	124	<u>45 645 074</u>	152	<u>3 525 028</u>	179	<u>345 146</u>	206	<u>48 824 956</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	125	3 826 053	153	241 919	180		207	4 067 972
Eaux usées	126	8 784 485	154	325 521	181		208	9 110 006
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	2 750 149	155	214 691	182		209	2 964 840
Autres	128	673 493	156	62 068	183		210	735 561
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	1 310 999	158	148 331	185	12 419	212	1 446 911
Améliorations locatives	131	31 264	159	948	186		213	32 212
Véhicules	132	587 286	160	72 801	187	46 204	214	613 883
Ameublement et équipement de bureau	133	390 087	161	19 802	188	11 941	215	397 948
Machinerie, outillage et équipement divers	134	405 339	162	57 674	189	48 738	216	414 275
Autres	135	<u>38 370</u>	163	<u>26 851</u>	190		217	<u>65 221</u>
	136	<u>18 797 525</u>	164	<u>1 170 606</u>	191	<u>119 302</u>	218	<u>19 848 829</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	137	<u>26 847 549</u>					219	<u>28 976 127</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220	85 513	223	11 457	225	16 204	227	80 766
Amortissement cumulé	221	(64 945)	224	(10 183)	226	(16 204)	228	(58 924)
Valeur comptable nette	222	<u>20 568</u>					229	<u>21 842</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	230	
Immeubles industriels municipaux	231	
Autres	232	
	233	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	

Note

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance	236	250 634	183 880
Frais reportés			
-	237		
- Frais d'émission	238	7 905	10 936
	239	258 539	194 816

Note**18. Obligations contractuelles**

a) La municipalité a signé un contrat de cinq ans échéant le 15 avril 2017 pour l'enlèvement de la neige. Les montants à verser annuellement sont de 113 578\$.

b) La contribution de la municipalité à la Communauté métropolitaine de Montréal pour 2015 s'élève à 105,600\$.

c) La municipalité participe au financement de l'Agence métropolitaine de transport. Sa participation pour 2015 est de 66 000\$.

d) En vertu des divers contrats, la Régie de police s'est engagée pour les 5 prochains exercices pour une somme globale de 149,440\$ et des contrats de location d'immeuble de 233,513\$

La quote-part de la Municipalité de Verchères dans les engagements s'élève à 2,945%.

e) Le CIT s'est engagé, en vertu d'un contrat échéant en juin 2022, à verser une somme approximative de 83,230,000 \$. le montant à assumer en 2015 étant de 9,880,000\$

La quote-part de la Municipalité de Verchères dans les engagements s'élève à 8,31 %.

19. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

N.A.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

b) Auto-assurance

La Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,96%.

c) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,953%.

Le CIT fait l'objet d'une mise en demeure instituée par l'ancien transporteur pour un montant de 4 500 000\$ pour des dommages-intérêts causés suite à la fin de son contrat de transport en commun de personnes le 31 décembre 2011. La direction est d'avis que cette réclamation est non fondée et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

La part de la municipalité dans le CIT étant de 8.31%

d) Autres**ENVIRONNEMENT**

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la municipalité excède les normes en vigueur. La municipalité n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

20. Redressement aux exercices antérieurs

Des redressements ont été nécessaires pour refléter les variations dans les quotes-parts des régies intermunicipales faisant partie du périmètre

2014 2013

- État consolidé des résultats (XXX XXX)\$ (119 659)\$

- État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)

2014 2013 146 017 \$ 256 191 \$

21. Données budgétaires

Le budget présenté à titre comparatif pour l'exercice 2014 est consolidé et correspond à l'addition, après élimination des transactions réciproques, du budget adopté par le conseil municipal pour l'exercice 2014 et les budgets des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable de la Ville tels qu'adoptés par leurs conseils respectifs pour l'exercice 2014.

Ces données sont présentées pour fins d'information et le rapport de l'auditeur ne porte pas sur ces données.

22. Instruments financiers

S.O.

23. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2014	2013
Encaisse	240	2 045 951	1 651 921
Découvert bancaire	241	()	()
Placements temporaires	242		20 974
<i>Ajouter</i>			
-	243		
-	244		
-	245		
-	246		
<i>Déduire</i>			
-	247	()	()
-	248	()	()
-	249	()	()
-	250	()	()
-	251	()	()
-	252	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	253	2 045 951	1 672 895

Note

24. Données comparatives

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adopté pour l'exercice courant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 462 372	1 063 188
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	1 554 450	1 585 849
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(19 025)	(20 203)
Financement des investissements en cours	(1 311 174)	(5 188 462)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	21 558 919	22 275 600
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
	23 245 542	19 715 972

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Surplus réservé au budget	440 000	503 000
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
	440 000	503 000

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- Fond de roulement	21 247	19 450
- Solde disponible des règlements	8 304	8 304
- Surplus réservés au budget	292 521	129 230
	322 072	156 984

Réserves financières

-		
-		
-		
-		
-		

Fonds réservés

Fonds de roulement	229 331	398 523
Fonds parcs et terrains de jeux		13 559
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques		
Société québécoise d'assainissement des eaux		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6 739	18 673
Financement des activités de fonctionnement		
Autres		
- Fond de la SQAE	4 980	3 735
- Fond boues d'épuration	294 717	264 799
- Fond Pierre Boisseau	(425)	(424)
- Fonds réservés divers	257 036	227 000
	792 378	925 865
	1 554 450	1 585 849

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	41 () ()	()
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 (25 769) ()	(27 506)
Régimes non capitalisés	43 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 () ()	()
Autres	45 ((6 744)) ()	((7 303))
Régimes non capitalisés	46 () ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 () ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 () ()	()
Autres		
-	51 () ()	()
-	52 () ()	()
	53 (19 025) ()	(20 203)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 () ()	()
Autre financement	55 () ()	()
	56 (19 025) ()	(20 203)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	57	
Investissements à financer	58 (1 311 174) ()	(5 188 462)
	59 ((1 311 174))	((5 188 462))
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 28 976 127	26 847 549
Propriétés destinées à la revente	61	
Prêts	62	
Placements à titre d'investissement	63	
Participations dans des entreprises municipales	64	
	65 28 976 127	26 847 549
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 10 947 288	5 103 460
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 120 340	
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 (3 659 231) ()	(531 511)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 () ()	()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 () ()	()
	71 7 408 397	4 571 949
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72 8 811	
	73 7 417 208	4 571 949
	74 21 558 919	22 275 600

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: Le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: À l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de service reconnus antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédent la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédent la date de retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance(exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédent la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédent la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

trois meilleurs salaires précédent la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédent la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondés sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnus antérieurs au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et des préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures.)

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnus à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,95% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 12,15% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 8,80% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédant, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (79 373)	(88 915)
Charge de l'exercice	5 (80 162)	(114 325)
Cotisations versées par l'employeur	6 92 949	123 867
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(66 586)</u>	<u>(79 373)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 2 367 395	2 082 510
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (2 530 188)	(2 427 564)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (162 793)	(345 054)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 96 207	265 681
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (66 586)	(79 373)
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(66 586)</u>	<u>(79 373)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 2 367 395	2 082 510
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (2 530 188)	(2 427 564)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (162 793)	(345 054)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 110 938	142 538
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (95 212)	-
	21 15 726	142 538
Cotisations salariales des employés	22 (62 552)	(68 383)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 (46 826)	74 155
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 12 133	17 582
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 97 833	-
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 -	-
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 -	-
Variation de la provision pour moins-value	29 -	-
Autres	30 -	-
	31 -	-
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>63 140</u>	<u>91 737</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 144 334	137 767
Rendement espéré des actifs	34 (127 312)	(115 179)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 17 022	22 588
Charge de l'exercice	36 <u>80 162</u>	<u>114 325</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		2014	2013
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37	198 968	86 995
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38	(127 700)	(115 179)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39	71 268	(28 184)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40	(10 841)	
Prestations versées au cours de l'exercice	41	76 153	40 111
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	2 446 591	2 152 559
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44	16	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45	6,00 %	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46	6,00 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47	3,00 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48	2,25 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51		
Autres hypothèses économiques			
-	52		
-	53		

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes supplémentaires de retraite		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54		55		56	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2014	2013
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs			
Passif au début de l'exercice	57	()	()
Charge de l'exercice	58	()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	59		
Passif à la fin de l'exercice	60	()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61	()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63	()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65		
	66		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 (_____)	(_____)	
	68		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72		
Autres			
-	73		
-	74		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76		
Charge de l'exercice	77		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de la municipalité de Verchères

	2014	2013
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 2

Description des régimes et autres renseignements

Régime de la Régie de la Gare de Sorel

Le régime de retraite offert aux employés de la Régie est du type REER collectif.

L'employé participant et la Régie intermunicipale versent tous deux une contribution variant de 1% à de 5%. La Régie verse une part égale à celle de l'employé.

Régime du CIT Sorel Varennes

Le régime offert aux employés de l'organisme de transport est un REER collectif ou

l'employeur participant cotisent chacun jusqu'à concurrence de 5% du salaire de l'employé.

	2014	2013
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	91 <u>1 994</u>	<u>1 105</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

92 Oui
 93 Non

Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice	94 <u>19</u>	<u>22</u>
--	--------------	-----------

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2014	2013
Cotisations des élus au RREM	95 <u>165</u>	<u>128</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	96 560	433
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	97 <u>560</u>	<u>433</u>
	98	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2014

Administration municipale

Dettes à long terme	1	10 109 015
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 310 805
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	11 717
Débiteurs	8	3 659 231
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
-	12	
-	13	
<hr/>		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	7 748 872
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	636 760
<hr/>		
Endettement net à long terme	16	8 385 632
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	55 586
Communauté métropolitaine	18	46 288
Autres organismes	19	
<hr/>		
Endettement total net à long terme	20	8 487 506
<hr/>		
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
<hr/>		
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	8 487 506
<hr/>		
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
<hr/>		

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2014	2014	2014	2013
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	4 549 049	4 580 245	4 513 743
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	223 479	224 832	76 842
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	4 772 528	4 805 077	4 590 585
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	557 000	555 762	543 268
Égout	11	361 000	361 706	372 310
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	595 040	596 945	595 290
Autres				
-Cours d'eau	14	10 000	19 363	46 647
-Vidange fosses septiques	15	41 300	41 395	41 395
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17		25 617	25 617
Service de la dette	18	80 855	82 844	85 914
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	1 645 195	1 683 632	1 684 824
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	1 645 195	1 683 632	1 684 824
	26	6 417 723	6 488 709	6 275 409

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	100	100	96
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	100	100	96
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	10 000	10 051	9 390
Cégeps et universités	33	30 000	30 943	
Écoles primaires et secondaires	34			30 904
	35	40 000	40 994	40 294
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	40 000	41 094	40 390
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	4 500	5 068	4 875
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44	4 500	5 068	4 875
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	44 500	46 162	45 265

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52			
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	9 250	9 250	20 102
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		212 173	213 047
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68			
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73	144 500	198 962	
Autres	74			135 637
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77		1 618	1 350
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81		197	3 680
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			1 000
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	221 627	143 382	10 026
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	10 000	14 400	13 528
Autres	88		10 239	5 139
Réseau d'électricité	89			
	90	376 127	378 048	403 509

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		189 691	(156 577)
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106	2 795 162	2 795 162	
Réseau de distribution de l'eau potable	107			110 500
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	2 795 162	2 984 853	(46 077)

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			332 700
	138			332 700
TOTAL DES TRANSFERTS	139	376 127	3 173 210	3 575 074 690 132

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142	19 693	82 985	48 153
	143	19 693	82 985	48 153
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145	98 000	109 871	99 630
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	98 000	109 871	99 630
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150	5 000	4 592	9 592
Autres	151			
Transport collectif	152		140	42 728
Autres	153			
	154	5 000	4 732	52 320
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	500		41
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	500		41
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	103 500	134 156	200 144

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2014	2014	2014	2013
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182			
Sécurité publique	183	8 989	58 004	48 926
Transport				
Réseau routier	184			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		395 456	394 370
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	2 800	2 800	3 000
Santé et bien-être	191	17 875	17 875	17 500
Aménagement, urbanisme et développement	192			
Loisirs et culture	193	154 150	196 953	182 775
Réseau d'électricité	194			
	195	154 150	226 617	646 571
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	257 650	360 773	846 715
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	21 000	28 535	27 615
Droits de mutation immobilière	198	270 000	198 751	300 247
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	291 000	227 286	327 862
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	6 000	15 773	170 364
INTÉRÊTS	203	55 000	65 421	61 375
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		(576)	(11 837)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210		52 552	52 552
Autres	211	45 000	53 856	229 905
	212	45 000	105 832	218 068

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	108 640	102 219		102 219	102 219	99 131
Application de la loi	2	48 100	83 254		83 254	83 254	24 566
Gestion financière et administrative	3	498 380	494 035		494 035	494 035	460 964
Greffe	4	39 670	39 166		39 166	39 166	49 412
Évaluation	5	75 800	73 440		73 440	73 440	75 678
Gestion du personnel	6	10 150	13 073		13 073	13 073	11 936
Autres	7	159 360	138 030	42 050	180 080	180 080	170 017
	8	940 100	943 217	42 050	985 267	985 267	891 704
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	937 030	945 700		945 700	1 067 602	1 088 332
Sécurité incendie	10	367 505	363 030	78 969	441 999	441 999	484 212
Sécurité civile	11	6 000	5 641		5 641	5 641	7 226
Autres	12						
	13	1 310 535	1 314 371	78 969	1 393 340	1 515 242	1 579 770
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	371 500	348 896	232 615	581 511	581 511	593 320
Enlèvement de la neige	15	226 370	202 340	14 733	217 073	217 073	232 727
Éclairage des rues	16	33 500	32 773	10 969	43 742	43 742	40 864
Circulation et stationnement	17	7 800	10 441		10 441	10 441	2 815
Transport collectif							
Transport en commun	18	332 300	330 394		330 394	1 026 642	1 055 968
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	971 470	924 844	258 317	1 183 161	1 879 409	1 925 694

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	345 800	332 963	125 314	458 277	436 774
Réseau de distribution de l'eau potable	24	150 370	127 396	104 955	232 351	233 462
Traitement des eaux usées	25	148 100	129 516	143 820	273 336	284 113
Réseaux d'égout	26	173 130	157 064	197 444	354 508	392 682
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	248 460	249 038		249 038	221 128
Élimination	28	176 200	177 228		177 228	214 570
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	72 500	74 532		74 532	114 329
Tri et conditionnement	30	26 600	28 616		28 616	28 539
Matières organiques						
Collecte et transport	31	53 300	58 677		58 677	29 465
Traitement	32	200				
Matériaux secs	33					56 039
Autres	34	57 580	58 081		58 081	
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	40 900	46 981	11 964	58 945	158 104
Protection de l'environnement	38					
Autres	39	45 100	33 598		33 598	39 556
	40	1 538 240	1 473 690	583 497	2 057 187	2 208 761
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	49 200	46 838		46 838	48 142
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	45 950	46 415		46 415	44 987
	44	95 150	93 253		93 253	93 129
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	232 230	289 779	460	290 239	207 229
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					9 882
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	78 040	56 954		56 954	67 329
Tourisme	49	38 650	46 438	620	47 058	34 566
Autres	50	14 500	3 856		3 856	3 054
Autres	51					
	52	363 420	397 027	1 080	398 107	322 060

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014		Réalizations 2014		Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Non audité							
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	65 000	58 485		58 485	58 485	93 986
Patinoires intérieures et extérieures	54	65 000	67 589	2 368	69 957	69 957	67 176
Piscines, plages et ports de plaisance	55	90 925	88 715	23 126	111 841	111 841	94 757
Parcs et terrains de jeux	56	353 390	343 862	54 026	397 888	397 888	376 966
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59	324 620	330 468	341	330 809	330 809	355 518
	60	898 935	889 119	79 861	968 980	968 980	988 403
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	35 000	31 492		31 492	31 492	
Bibliothèques	62	206 600	203 389	33 691	237 080	237 080	228 473
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63	5 300	7 258	8 358	15 616	15 616	8 209
Autres ressources du patrimoine	64	7 000	1 510		1 510	1 510	10 175
Autres	65	95 550	92 814		92 814	92 814	95 433
	66	349 450	336 463	42 049	378 512	378 512	342 290
	67	1 248 385	1 225 582	121 910	1 347 492	1 347 492	1 330 693
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	220 900	194 141		194 141	222 064	155 664
Autres frais	70						
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71					17 022	22 588
Autres	72	18 200	16 302		16 302	16 903	8 156
	73	239 100	210 443		210 443	255 989	186 408
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
74	1 081 210	1 085 823	(1 085 823)				

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Municipalité de Verchères (ci-après «la ville»). Ce taux a été établi par la direction de la ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

*Moreau, Baiselle,
Brunelle & Associés, S.E.N.C.R.L.*

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

 CPA, auditeur, CA

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

Montréal

DATE 2015-06-02

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	6 488 709
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	10
Revenus de taxes	11	6 488 709

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	6 488 709
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>6 488 709</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	267 256		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	25 617		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>	10	<u>292 873</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>6 195 836</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2014 ²	1	<u>673 131 800</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2014 ²	2	<u>677 840 400</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>675 486 100</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>6 195 836</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>675 486 100</u>
Taux global de taxation réel de 2014	6	[] [] , [9 1 7 2] / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2014 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	446 810	446 810	61 851
Usines de traitement de l'eau potable	2	409 555	409 555	810 905
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	446 810	446 810	61 851
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	90 000	573 447	136 820
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8		24 455	10 025
Aires de stationnement	9			186 652
Parcs et terrains de jeux	10	66 000	340 802	353 866
Autres infrastructures	11			61 852
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	80 000	92 022	32 340
Édifices communautaires et récréatifs	14	500 000	44 098	
Améliorations locatives	15	10 000		
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	320 000	284 679	21 504
Ameublement et équipement de bureau	18	5 000	2 102	6 600
Machinerie, outillage et équipement divers	19	40 000	28 948	14 186
Terrains	20		700	
Autres	21	15 000	8 306	106 607
	22	1 126 000	2 702 034	1 858 459

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		446 810	61 851
Usines de traitement de l'eau potable	24		409 555	810 905
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26		446 810	61 851
Autres infrastructures	27		938 704	749 215
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		460 155	174 637
	34		2 702 034	1 858 459

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	5 074 416	6 341 601	372 336	11 043 681
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	13 044		3 028	10 016
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	16 000	8 878	10 947	13 931
Autres	6				
	7	5 103 460	6 350 479	386 311	11 067 628
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9	14 361	14 750	14 361	14 750
Réserves financières et fonds réservés	10	30 711	194 066	10 691	214 086
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	753 462		66 366	687 096
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	3 773 415	3 718 628	1 036 869	6 455 174
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	4 571 949	3 927 444	1 128 287	7 371 106
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	531 511	3 127 720		3 659 231
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	531 511	3 127 720		3 659 231
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20	531 511	3 127 720		3 659 231
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22		52 041	14 750	37 291
Autres	23				
	24				
	25	531 511	3 179 761	14 750	3 696 522
	26	5 103 460	7 107 205	1 143 037	11 067 628
Dettes en cours de refinancement					
	27	()		()	
	28	5 103 460	7 107 205	1 143 037	11 067 628

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
Administration générale				
Application de la loi	1	13 100	13 105	16 405
Évaluation	2	75 000	72 824	74 983
Autres	3	63 290	62 661	69 689
Sécurité publique				
Police	4	907 600	907 606	863 448
Sécurité incendie	5	30 125	31 004	30 121
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8	4 000	3 850	4 745
Transport collectif	9	330 800	329 748	308 119
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	8 000	7 700	6 645
Matières résiduelles	12	634 840	646 172	664 070
Cours d'eau	13	29 500	43 567	129 290
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	44 200	42 988	48 142
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	17 800	17 602	16 754
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	23 200	23 030	21 738
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	21 900	21 569	22 474
Activités culturelles	23	2 000	1 972	1 639
Réseau d'électricité				
	24			
	25	2 205 355	2 225 398	2 278 262

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	9,00	40,00	587 836	156 352	744 188
Professionnels	2					
Cols blancs	3	6,00	32,50	233 980	58 360	292 340
Cols bleus	4	13,00	40,00	434 783	105 498	540 281
Policiers	5					
Pompiers	6	3,00	40,00	114 213	10 114	124 327
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	31,00		1 370 812	330 324	1 701 136
Élus	9	7,00		81 430	4 685	86 115
	10	38,00		1 452 242	335 009	1 787 251

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12		2 795 162		2 795 162
Réseau de distribution de l'eau potable	13				
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15				
Autres	16	378 048			378 048
	17	378 048	2 795 162		3 173 210

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement		+	Amortissement des immobilisations		=	Charges		-	Services rendus		=	Coût des services municipaux		Frais de financement	
Administration générale																	
Application de la loi	1	83 254	27		53	83 254	79		105	83 254	131			83 254			
Évaluation	2	73 440	28		54	73 440	80		106	73 440	132			73 440			
Autres	3	786 523	29	42 050	55	828 573	81	19 693	107	808 880	133						25 307
	4	943 217	30	42 050	56	985 267	82	19 693	108	965 574	134						25 307
Sécurité publique																	
Police	5	945 700	31		57	945 700	83		109	945 700	135						
Sécurité incendie	6	363 030	32	78 969	58	441 999	84	118 860	110	323 139	136						41 724
Sécurité civile	7	5 641	33		59	5 641	85		111	5 641	137						
Autres	8		34		60		86		112		138						
	9	1 314 371	35	78 969	61	1 393 340	87	118 860	113	1 274 480	139						41 724
Transport																	
Réseau routier																	
Voirie municipale	10	348 896	36	232 615	62	581 511	88		114	581 511	140						4 399
Enlèvement de la neige	11	202 340	37	14 733	63	217 073	89	4 592	115	212 481	141						877
Autres	12	43 214	38	10 969	64	54 183	90		116	54 183	142						
Transport collectif	13	330 394	39		65	330 394	91		117	330 394	143						
Autres	14		40		66		92		118		144						
	15	924 844	41	258 317	67	1 183 161	93	4 592	119	1 178 569	145						5 276
Hygiène du milieu																	
Eau et égout																	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable																	
Réseau de distribution de l'eau potable	16	332 963	42	125 314	68	458 277	94		120	458 277	146						76 315
Traitement des eaux usées	17	127 396	43	104 955	69	232 351	95	2 800	121	229 551	147						25 896
Réseaux d'égout	18	129 516	44	143 820	70	273 336	96		122	273 336	148						1 177
Autres	19	157 064	45	197 444	71	354 508	97		123	354 508	149						24 423
Matières résiduelles																	
Déchets domestiques et assimilés	20	426 266	46		72	426 266	98		124	426 266	150						
Matières recyclables	21	219 906	47		73	219 906	99		125	219 906	151						
Autres	22		48		74		100		126		152						
Cours d'eau	23	46 981	49	11 964	75	58 945	101		127	58 945	153						9 377
Protection de l'environnement	24		50		76		102		128		154						
Autres	25	33 598	51		77	33 598	103		129	33 598	155						
	26	1 473 690	52	583 497	78	2 057 187	104	2 800	130	2 054 387	156						137 188

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement
Santé et bien-être											
Logement social	157	46 838	172		187	46 838	202		217	46 838	232
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233
Autres	159	46 415	174		189	46 415	204	23 979	219	22 436	234
	160	93 253	175		190	93 253	205	23 979	220	69 274	235
Aménagement, urbanisme et développement											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	289 779	176	460	191	290 239	206		221	290 239	236
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222		237
Promotion et développement économique	163	107 248	178	620	193	107 868	208		223	107 868	238
Autres	164		179		194		209		224		239
	165	397 027	180	1 080	195	398 107	210		225	398 107	240
Loisirs et culture											
Activités récréatives	166	889 119	181	79 861	196	968 980	211	116 013	226	852 967	241 948
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	203 389	182	33 691	197	237 080	212	3 233	227	233 847	242
Autres	168	133 074	183	8 358	198	141 432	213	71 603	228	69 829	243
	169	1 225 582	184	121 910	199	1 347 492	214	190 849	229	1 156 643	244 948
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245
	171	6 371 984	186	1 085 823	201	7 457 807	216	360 773	231	7 097 034	246 210 443

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		2014	2013
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	2 702 034	1 827 451
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	2 702 034	1 827 451

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		2014	2013
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	920 275	1 072 806
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	184 771	(13 235)
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 105 046	1 059 571
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	503 058	501 404
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		(73 700)
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7	(500 000)	(503 000)
Réserves financières et fonds réservés	8	80 000	(64 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	83 058	(139 296)
Solde à la fin de l'exercice	12	1 188 104	920 275
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	503 000	150 000
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	503 000	150 000
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(563 000)	(150 000)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	500 000	503 000
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(63 000)	353 000
Solde à la fin de l'exercice	22	440 000	503 000
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	925 866	1 023 131
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24	48 073	
Solde redressé au début de l'exercice	25	973 939	1 023 131
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	(101 561)	(161 265)
Activités d'investissement	27		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	(80 000)	64 000
Financement des investissements en cours	29		
	30	(181 561)	(97 265)
Solde à la fin de l'exercice	31	792 378	925 866

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	2014	2013
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	32 ()	()
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 ()	()
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ()	()
Autres	37 ()	()
Régimes non capitalisés	38 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39 ()	()
Utilisation du fonds général	40 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43 ()	()
	44 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	45 ()	()
Autre financement	46 ()	()
	47 ()	()
Diminution de l'exercice		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48	
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49	
	50	
Solde à la fin de l'exercice	51 ()	()
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	52 (5 188 462)	(4 413 003)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53 (244 770)	
Solde redressé au début de l'exercice	54 (5 433 232)	(4 413 003)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55 4 122 058	(775 459)
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56	
Excédent de fonctionnement affecté	57	
Réserves financières et fonds réservés	58	
	59 4 122 058	(775 459)
Solde à la fin de l'exercice	60 (1 311 174)	(5 188 462)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Solde au début de l'exercice	61 21 985 725	21 265 563
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62	
Solde redressé au début de l'exercice	63 21 985 725	21 265 563
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement	64	
Excédent de fonctionnement affecté	65	
Variation résiduelle de l'exercice	66 (528 967)	720 162
Solde à la fin de l'exercice	67 21 456 758	21 985 725

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>1 000 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>1 000 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>1 000 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Solde au 1^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre	
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement				
Montant non réservé	1	2	3	4	5	6	7	
Montant réservé pour le service de la dette	8	18 673 9	10	11	12	11 934 13	14	6 739
	15	18 673 16	17	18	19	11 934 20	21	6 739

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 6 □ 6 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 3 □ 8 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 6 □ 6 □ 0 □ 0 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

Eau	1	1 7 5	, 0 0 \$
Égout	2	1 5 0	, 0 0 \$
Eau et égout	3		, \$
Traitement des eaux usées	4		, \$
Matières résiduelles	5	2 3 0	, 0 0 \$

Par unité de logement**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | , | | | | %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Usine de Filtration et aqueduc	,0330	1	
Usine d'épuration et égoût	,0034	1	
Règl. 179-92 -1 Égout Calixa-Lavallée	,0682	2	
Règl. 179-92- 2 Égout général bassin	,0486	2	
Règl. 217-95 Duvernay secteur du pont	,3745	2	
Règl 255-98 J.B. et St-Antoine	,4286	2	
Règl 256-98 Marie-Victorin (101-335)	157,0600	7	
Règl. 305-2000 Bassin Dansereau	,0547	2	
Règl. 310-2000 Rue de l'Industrie	,1000	2	
Règl. 371-2004 Rue Hébert	597,9400	7	
Règl. 401-2006 Rue Dulude	,0205	2	
Règl. 399 et 405 Marie-Victorin 2007	174,7400	7	
Règl 399-405 Cusson	841,6200	7	
Règl. 414-2008 Rue Aqueduc	,0306	1	
Règl 417-2008 Rg St-Joseph 109-111	1 239,8800	7	
Règl 417-2008 Rg- St-Joseph 159-171	1 061,4000	7	
Règl. 426-2008 marie-Victorin 306-438	158,7300	7	
Règl 429-2010 égout 599-621 Marie-Vic	86,5000	7	
Règl. 429-2010 égout 613-621 Marie-Vict	807,9500	7	
Règl 450-451 rue aqueduc - égout	1 182,5300	7	
Vidange fosses septiques	85,0000	4	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	311 361	\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	30	22 <input type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 581 Rue Marie-Victorin
(no) (rue)
Verchères J0L 2R0
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 583-3307
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 583-3637
(ind. rég.) (numéro)

Courriel mairie@ville.vercheres.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Luc Forcier

Téléphone (450) 583-3307
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 583-3637
(ind. rég.) (numéro)

Courriel lforcier@ville.vercheres.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Moreau Boisselle Brunelle et ass

Titre comptables professionnels agréés

Adresse 4510 Papineau
(no) (rue)
Montréal H2H 1V1
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 521-4077
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 521-4986
(ind. rég.) (numéro)

Courriel rarbour@mbba.ca

Responsable du dossier Robert Arbour

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1

Facteur comparatif

2

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Luc Forcier , atteste que le rapport financier consolidé de Verchères pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-06-02 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Verchères consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Verchères détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 3 081 347 \$

Le taux global de taxation réel de 2014 à la page S34 ligne 6 est de ,9172 \$

Date et heure de la dernière modification : 2015-05-26 16:52:35

Date de transmission au Ministère :